

CAPN DES PROFESSEURS CERTIFIÉS ET ADJOINTS D'ENSEIGNEMENT

DES ÉLUS QUI DÉFENDENT LES PERSONNELS

Les commissions administratives paritaires ont en charge la gestion individuelle des carrières des personnels.

Dans ces commissions, les élus du Sgen-CFDT interviennent pour contrôler les décisions de l'administration, défendre les collègues et faire évoluer les textes et règlements afin d'obtenir une véritable reconnaissance du travail des personnels et une amélioration de leurs conditions d'exercice.

Partout, les élus du Sgen-CFDT agissent pour une défense individuelle et collective qui soit équitable, efficace, transparente et sans clientélisme.

En élisant des représentants CFDT, vous faites le choix d'une organisation implantée dans l'ensemble de la Fonction publique et qui sait se faire entendre dans le cadre des négociations fondamentales pour l'avenir de votre statut.

<http://www.electionseducation2014.fr>

Entre le 27 novembre
et le 4 décembre 2014,
je vote **Sgen-CFDT** !



PARCOURS PROFESSIONNEL

Le Sgen-CFDT a obtenu le retour d'une véritable formation initiale avec la mise en place des Espé. Il revendique la mise en place d'une véritable politique de gestion des ressources humaines au service des collègues :

- ▶ accès de tous à la formation continue ;
- ▶ mobilité choisie (détachement, reconversion) ;
- ▶ possibilité d'aménagement des fins de carrière.

TRANSFORMER LE MÉTIER

Le Sgen-CFDT a obtenu la reconnaissance des diverses tâches effectuées par les collègues.

Le Sgen-CFDT revendique :

- ▶ une intégration de l'ensemble des tâches dans le service ;
- ▶ le droit à l'expérimentation avec une réelle autonomie des équipes ;
- ▶ un avancement déconnecté de l'évaluation et de l'inspection ;
- ▶ l'accès pour tous à l'échelon terminal de la hors classe.

CONDITIONS DE TRAVAIL - RÉMUNÉRATION

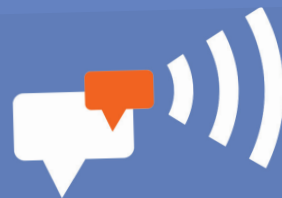
Le Sgen-CFDT revendique :

- ▶ la mise en place effective de la médecine du travail et la création de postes de médecins de prévention ;
- ▶ la prévention et le traitement des risques psychosociaux ;
- ▶ des locaux et du matériel adaptés aux transformations du système scolaire ;
- ▶ l'augmentation du point d'indice ;
- ▶ la revalorisation de l'ensemble de la grille indiciaire.

NOTRE ACTION EN CAPN

Les élus du Sgen-CFDT veillent particulièrement à l'équité de traitement des collègues et à la transparence de toutes les décisions les concernant :

- ▶ ils vous informent des décisions vous concernant ;
- ▶ ils vous accompagnent pour les mutations et les promotions ;
- ▶ ils interviennent auprès des services pour défendre vos droits.



**AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX**

<http://www.electionseducation2014.fr>